



Prise de position de la CIPRA, adoptée par le Comité directeur le 9 décembre 2025

## Jeux olympiques d'hiver: les Alpes sont plus qu'un simple terrain de jeu



(c) CIPRA International

**Les grands événements sportifs mondiaux ont le pouvoir de provoquer la fascination et l'enthousiasme. Les sports d'hiver occupent dans les Alpes une place particulière qui repose sur une tradition profondément ancrée et sur le soutien de fans passionnés. Nous estimons toutefois que les Jeux olympiques d'hiver dans leur forme actuelle ne sont ni écologiquement, ni socialement acceptables. Malgré les promesses de réforme, les développements récents, tels que les préparatifs pour Milan-Cortina 2026 et les Jeux de 2030 en France, ainsi que la « candidature privilégiée » de la Suisse pour les Jeux d'hiver de 2038, montrent que le modèle olympique reste non durable. Au cours des dernières décennies, des référendums (par exemple à Innsbruck, Sion, Munich, dans les Grisons) ont révélé à maintes reprises qu'une grande partie de la population n'était plus disposée à payer le prix des Jeux olympiques d'hiver.**



Les répercussions négatives des Jeux olympiques d'hiver sur l'environnement et la société ont été documentées dans les régions hôtes et touchent aussi bien la nature que la population locale. Dans cette prise de position, nous nous concentrons toutefois sur les Alpes où ces défis sont particulièrement aigus et directement liés à notre mission en faveur du développement durable. Les Alpes sont un espace naturel et culturel sensible qui n'est pas adapté aux Jeux olympiques d'hiver dans leur forme actuelle. L'aggravation de la crise climatique et environnementale au cours des dernières décennies souligne le fait que les régions montagneuses vulnérables ne sont plus adaptées à l'accueil de grands événements nuisibles à l'environnement. Ceux-ci dépassent la capacité d'accueil des régions alpines qui sont pour la plupart de petite taille. Les exigences des Jeux olympiques en matière d'infrastructures de transport, d'installations sportives et d'hébergement sont si élevées qu'elles ne peuvent être satisfaites de manière durable. Les effets négatifs des Jeux olympiques d'hiver sur les personnes et la nature l'emportent et ne peuvent donc être justifiés.

### **Agenda olympique: vaines promesses**

Ni l'Agenda olympique 2020, ni l'Agenda olympique 2020+5 ne constituent une réelle avancée : malgré leur formulation ambitieuse et leurs intentions louables, ils n'ont entraîné aucun changement concret dans la planification et l'organisation des Jeux olympiques d'hiver. Même si les nouvelles directives du CIO autorisent la répartition des Jeux entre plusieurs sites, voire plusieurs pays, celles-ci ne sont pas respectées par les pays hôtes, comme dans le cas de Milan-Cortina 2026. Le choix de la France comme site des Jeux d'hiver 2030, y compris les épreuves dans la ville méditerranéenne de Nice, est contraire au principe d'adaptation au changement climatique. En outre, les pays hôtes ne sont pas tenus de respecter les engagements minimaux en matière de durabilité qu'ils ont pris dans leurs candidatures. À notre avis, les promesses faites dans ces candidatures doivent être considérées comme des normes minimales qui devraient être dépassées dans la mesure du possible. Les pays dont le bilan en matière de durabilité est inférieur à ces normes devraient être dénoncés et sanctionnés.

### **Pression croissante sur la nature et le paysage**

Les pistes de ski, les remontées mécaniques, les stades, les hébergements pour les participants, les routes d'accès, les parkings et autres infrastructures nécessitent de plus en plus d'espace. Cela a des conséquences graves sur les habitats naturels et les paysages. Pour les décideur·euse·s du CIO et de nombreux·ses élu·e·s des villes et pays hôtes, le changement climatique, qui est l'un des principaux problèmes dans la région alpine, ne semble



pas jouer de rôle. Les changements climatiques et l'insuffisance de l'enneigement sont soit ignorés, soit présentés comme un simple défi technique. Afin de garantir l'enneigement nécessaire, il faut recourir à une infrastructure technique de plus en plus coûteuse (comprenant des canons à neige, des bassins de stockage avec des systèmes de drainage et de canalisations à grande échelle, des tours de refroidissement et le « snowfarming »). Ces installations ont des effets négatifs croissants sur le paysage, l'énergie et le régime hydrologique.

### **Catastrophe économique pour les régions périphériques**

Une analyse coûts-bénéfices honnête ne peut aboutir qu'à un résultat négatif pour les contribuables. Il n'existe aucune étude sérieuse démontrant que les Jeux olympiques organisés dans une région alpine ont eu un impact positif à long terme sur le développement économique pour la collectivité. Au contraire, l'expérience montre que les Jeux olympiques n'ont, au mieux, qu'un impact économique à court terme. Le plus souvent, ils entraînent un endettement et une pression sur le coût de la vie et le marché du logement dans les villes et régions hôtes. En se concentrant sur les sports d'hiver dépendants de la neige dans le contexte olympique, les régions montagneuses périphériques se retrouvent généralement avec des dettes et des installations sportives inutilisées qui tombent en ruine: les vestiges des installations sportives de « Torino 2006 », par exemple dans les vallées italiennes de Suse et de Cluson, en sont des exemples typiques. Les Jeux olympiques d'hiver de 2026 en Italie ont une nouvelle fois mis en évidence les failles du modèle olympique : malgré l'engagement en faveur de la durabilité et la promesse de ne pas grever les finances publiques, plus de 5,7 milliards d'euros sont investis dans des projets d'infrastructure, alors que seulement 1,5 milliard d'euros<sup>1</sup> étaient initialement prévus. Bon nombre de ces projets ont été réalisés sans étude d'impact environnemental et sans analyse des avantages à long terme. La construction de la nouvelle piste de bobsleigh à Cortina, à l'encontre des recommandations du CIO, est un exemple de ce mépris des responsabilités écologiques et financières.

---

<sup>1</sup>[www.mountainwilderness.org/2025/01/26/milano-cortina-2026-winter-olympics-candidature-file-vs-reality/](http://www.mountainwilderness.org/2025/01/26/milano-cortina-2026-winter-olympics-candidature-file-vs-reality/) (en,it)



## **Des réformes profondes au sein du CIO sont nécessaires**

Le CIO continue de fonctionner sans transparence ni obligation de rendre des comptes. Ses contrats avec les sites d'accueil sapent les processus démocratiques, tandis que son programme de développement durable reste largement symbolique. Le mépris des référendums populaires, des préoccupations environnementales ou de la raison financière – comme on a pu le constater lors des derniers Jeux – confirme que le CIO n'est pas prêt à mettre en œuvre des réformes significatives. De plus, des thèmes tels que la durabilité et l'environnement qui revêtent une grande importance pour les communes et les régions alpines ne figurent pas en tête des priorités du CIO. La CIPRA demande une réforme en profondeur du CIO et des conditions-cadres pour la planification et l'organisation des Jeux olympiques d'hiver. Les Jeux olympiques d'hiver devraient être un symbole de paix et de liberté et être planifiés et organisés de manière transparente, inclusive et socialement et écologiquement responsable.

## **Milan-Cortina 2026 et France 2030: un appel à la responsabilité**

Nous suivrons de près la planification et la mise en œuvre des Jeux olympiques d'hiver de 2026 en Italie et de ceux de 2030 en France. Ces événements majeurs constituent des tests décisifs pour la crédibilité des engagements du CIO en matière de durabilité et la volonté des pays hôtes de privilégier le bien commun régional à long terme plutôt que le prestige à court terme. Nous appelons toutes les autorités responsables – des administrations régionales aux comités olympiques nationaux en passant par le CIO lui-même – à veiller à ce que les erreurs du passé ne se reproduisent pas lors de ces Jeux.

Cela comprend:

- Aucune nouvelle construction et respect des limites pour protéger l'environnement
- Garantie d'une transparence totale dans la planification et la budgétisation
- Implication sérieuse de la société civile et des communes concernées dans les processus décisionnels
- Priorité à l'adaptation au changement climatique et à la mobilité durable
- Legs d'un héritage positif et durable tant pour les régions hôtes et leurs habitant·e·s que pour la nature, y compris des mesures de protection du climat

**Les Alpes ne peuvent se permettre une nouvelle décennie de promesses non tenues. Elles sont bien plus qu'un simple terrain de jeux olympiques !**